



EN LUTTE CONTRE LA CASSE SOCIALE !



AKKA HIGH TECH
UES AKKA France
JUIN 2021

La CGT AKKA au Comité Social et Economique
FLASH PSE

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. » Henri Bergson

Page 1

L'EDITO de la CGT AKKA -

La casse sociale, c'est des actions stratégiques pour le groupe AKKA Technologies. Dans toute la France, chaque filiale d'AKKA est atteinte par des mesures individuelles qui s'attaquent à des êtres ciblés un à un, par des mesures qui deviennent collectives dans la répétition et la généralisation.

La CGT AKKA, et ses forces de l'être, se refusent à la résignation. Sans relâche, au quotidien, nous de la CGT AKKA continuons d'être présent.e.s à vos côtés.

En pleine période COVID qui conjuguent plusieurs crises, malgré les peurs que des instabilités exacerbent (5 PSE et autres), malgré les distances liées au télétravail ou au chômage partiel, rencontrons-nous pour s'allier, pour ne pas renoncer à nos droits, pour être forces offensives.

Dépassons ensemble les impressions de murs et de fatalités! Dans le monde du vivant, tout est possible!

Osons croire dans le NOUS et dans la vie de ce NOUS !

Négociation sur les modalités des PSE:

Nous rappelons que la Direction n'a pas voulu engager de discussion sur les modalités du plan social avec les organisations syndicales.

Dans le même temps, elle réduit les effectifs avec des départs contraints avec en moyenne 40 salariés par mois pour des motifs personnels, alors que les raisons sont évidemment économiques, et procède à de nombreuses ruptures conventionnelles négociées toutes entités confondues.



Autres négociations: NAO sur les rémunérations

(en intersyndicale): la Direction veut reporter unilatéralement les discussions à septembre, alors qu'elle était dans l'obligation d'en discuter dès le début de l'année.

La CGT a informé l'inspection du travail.

Négociation obligatoire sur la gestion des carrières

(GEPP): la Direction a annulé la séance prévue le 1er juin, sans proposer de date de report. La CGT demande à la Direction de ne pas laisser tomber ce sujet en proposant très vite une nouvelle date (en juin) et demande à la Direction d'apporter des propositions constructives pour éviter de laisser à nouveau de côté une partie de son personnel pouvant déboucher sur des licenciements massifs.

Négociations préélectorales:

la Direction est l'organisatrice. La CGT a demandé d'engager des discussions sur la base du périmètre de l'UES défini depuis le 7 décembre 2020. La Direction écrit qu'elle veut attendre que les recours contre cette décision soient épuisés, sachant qu'il n'y a pas de date et que les recours peuvent être longs. La CGT regrette la mauvaise volonté de la Direction et a averti l'inspection du travail de la situation bloquée.



Placement en activité partielle a posteriori !?!

C'est possible ? Plusieurs salariés d'AKKA au travail nous ont relaté avoir eu la surprise de recevoir un courriel de leur manager, leur indiquant qu'AKKA s'était trompé et allait les placer en activité partielle a posteriori. Si vous êtes malheureusement dans ce cas, et que vous souhaitez que l'entreprise vous paie normalement, paie vos cotisations sociales pour votre retraite, ne triche pas pour optimiser les aides de l'état via l'activité partielle, vous devez nous contacter. Nous vous donnerons la marche à suivre pour recouvrer votre salaire dû.

Même placé en intercontrat, le salarié est à disposition de l'employeur, donc il est au travail.

Connaître ses droits et les devoirs de l'employeur ?

Nous proposons des formations, syndiquez-vous !

cgtakka.france@gmail.com

MINIMUM SALARIAL 2021

Plus d'un millier de salarié.e.s sont en-dessous des classifications de la convention collective SYNTEC appropriées à leur diplôme, expérience, âge, responsabilité.

La convention collective vous donne des droits... prenez votre bulletin de paie !

SALARIÉ.E.S NON-CADRES

Non-cadre, employé, technicien, agent de maîtrise, vérifiez que votre coefficient ⁽²⁾ est adapté à votre poste de travail et que votre rémunération soit au-dessus de ces minima :

		A partir de nov. 2020
Catégorie, Coefficient hiérarchique(2)		Salaire mensuel minimum (prendre le brut du bulletin de paie)
1.3.1	220	supprimé
1.3.2/1.1	230	1 559 €
1.4.1/1.2	240	1 588 €
1.4.2/1.3	250	1 619 €
2.1	275	1 684 €
2.2	310	1 787 €
2.3	355	1 923 €
3.1	400	2 060 €
3.2	450	2 210 €
3.3	500	2 356 €

La CGT revendique pour tous les NON-cadres en mission :

- Grille salariale qui débute à 2000 euros
- Le statut ASSIMILE-cadre
- le passage en statut cadre au bout de 2 ans de pratique

SALARIÉ.E.S CADRES

Vérifiez aussi votre coefficient ⁽²⁾, adapté à votre poste de travail, et que votre rémunération soit au-dessus de ces minima :

Caractères rouges: application du seuil du plafond de la sécurité sociale en dessous duquel travailler en modalité 2 ou 3 n'est pas possible

Catégorie, Coefficient hiérarchique(2)	A partir de novembre 2020		
	Modalité 1/ Catégorie 1 (100% minimum conventionnel)	Modalité 2 (115% minimum conventionnel et PMSS)	Modalité 3 (120% minimum conventionnel)
1.1, 95 débutant	1 984 €	3 428 €	
1.2, 100 débutant diplômé cadre	2 088 €		
2.1, 105 moins de 26 ans	2 186 €		
2.1, 115 plus de 26 ans	2 394 €		
2.2, 130	2 707 €	3 591 €	
2.3, 150 6 ans d'ancienneté	3 123 €		
3.1, 170	3 490 €	4 014 €	4 188 €
3.2, 210	4 311 €	4 958 €	5 174 €
3.3, 270	5 543 €	6 375 €	6 652 €

Sources:

<https://www.emploi.fr/entreprise/vos-salaires/montants-references/plafond-securite-sociale>

https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/article/KALIART1000041549580?idConteneur=KALICONT000005635173

La CGT revendique pour tous les cadres :

- grille salariale débute à plus de 2000 euros
- le PMSS⁽¹⁾, soit 3428€/mois en 2021
- le coefficient⁽²⁾ 115 conventionnel après 2 ans de pratique
- au moins le coefficient 130 pour les salariés expérimentés
- au moins le coefficient 150 pour ceux qui encadrent

(1) PMSS = plafond mensuel de la sécurité sociale

(2) Coefficient Syntec : voir http://www.syntec.fr/fichiers/Annexes/20130719184036_Convention_Syntec_Annexe_02.pdf

Si votre poste ne correspond pas à votre coefficient SYNTEC, ou que vous êtes en-dessous des minima, contactez-nous

RENCONTRE POUR TOUS LES SALARIE.E.S

MERCREDI 16 JUIN DE 14h à 16h30,
en visio-conférence

**POUR TOUS LES SALARIE.E.S (non syndiqué.e.s,
ou syndiqué.es) des filiales françaises d'AKKA :**

La CGT-AKKA organise une rencontre avec la fédération des sociétés d'études et avec Sophie Binet, Co-secrétaire Générale de l'UGICT

→ <https://twitter.com/binetsophie?lang=fr>.

L'UGICT est l'Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens.

Deux objectifs pour cette rencontre:

- Connaître le rôle de l'UGICT dans la vie sociale et syndicale.
- Réfléchir et échanger ensemble sur 3 thèmes.

➡ Voir la communication précédente sur le portail



Comment tuer la poule aux œufs d'or ?

Faites un PSE !

Vous connaissez peut-être cette courte fable de La Fontaine : <http://www.lesfables.fr/livre-5/la-poule-aux-oeufs-d-or>

La leçon que La Fontaine tire de cette fable :

« L'Avarice perd tout en voulant tout gagner »

C'est bien ce qui se passe actuellement avec le PSE. AKKA tue les poules aux œufs d'or, en jetant à la rue dans des conditions indécentes les salariés qui ont permis aux actionnaires de s'enrichir de façon inique pendant les années de vaches grasses. Pendant les années de vaches maigres, les poules pondent peut-être un peu moins. (C'est d'ailleurs dans la nature des choses, les poules pondent moins en hiver, d'où la tradition des œufs de Pâques, quand la ponte reprend.)

Au lieu de faire preuve de solidarité et de continuer à nourrir les poules, AKKA les sacrifie. Mais une fois les salariés partis, il n'y aura plus de poules pour pondre les œufs en or. Les 'talents' si chers à AKKA seront partis. Les clients commencent à se détourner d'AKKA alors que les concurrents vont mieux. Si AKKA parvient à garder des clients ou à en trouver des nouveaux, qui fera le travail ?

Qu'à cela ne tienne, on recrutera ... mais il faudra tout reprendre à zéro, former les nouveaux arrivants. Les clients attendront-ils ? Les concurrents qui auront su garder leurs poules aux œufs d'or les auront sous la main, prêtes à pondre.

Les poules aux œufs d'or sont bel et bien mortes, AKKA risque de tout perdre en voulant tout gagner, ce qui se révélera être des économies de bouts de chandelle.

Et où mettra-t-on les nouveaux arrivants ? La soi-disant rationalisation des sites a entraîné la fermeture de plusieurs sites, en entassant les salariés comme des sardines dans les sites restants. La crise sanitaire et le télétravail qui en résulte masquent pour l'instant la réalité des conditions de travail qui seront celles des salariés rescapés. Le télétravail, sans aucune compensation financière, sera bel et bien subi, dans plusieurs sites. Il n'y a pas d'autre solution de l'aveu même de la Direction. C'est bien sûr toujours au salarié d'en faire la demande, mais est-il vraiment libre de son choix, surtout en période de PSE ? Le Flex-Office qui en est la corrélation logique n'en a que le nom. C'est tout au plus un partage de bureau imposé avec les réaménagements et entassements des salariés. Sur certains sites, il n'est même pas prévu de casiers (de toutes façons trop petits) pour que les 'heureux' bénéficiaires du Flex-Office et du télétravail puissent ranger leurs affaires personnelles.

Pas encore syndiqué-e ?

**Être syndiqué-e à la CGT ouvre des droits à participer,
à décider, à se former et à s'informer.**



01/03/2021 Actu.fr : [Toulouse. 900 emplois menacés dans l'aéronautique : accusée de "chantage", la direction d'Akka se défend](#)



LADEPECHE.fr 09/03/2021 La Dépêche : [Akka Technologies : 900 emplois menacés et les négociations qui patinent](#)

17/03/2021 France Bleu : [AKKA à Blagnac : le plan de sauvegarde de l'emploi est réduit à 600 suppressions de postes](#)



18/03/2021 Actu.fr : [Toulouse. Plan social chez AKKA Technologies : le flou règne sur le nombre réel de suppressions de postes](#)



25/03/2021 Actu.fr : [Nouvelle baisse du plan social chez AKKA : 441 postes supprimés, dont 360 à Toulouse et en Occitanie](#)



13/04/2021 Actu.fr : [Aéronautique : le groupe Akka Technologies supprime 38 emplois près du Havre](#)



06/05/2021 La Dépêche : [Blagnac : une centaine de salariés d'Akka Technologies mobilisés pour dénoncer les suppressions d'emplois](#)



24/05/2021 ToulEco : [Chez Akka Technologies, les syndicats battent le pavé contre « la casse sociale » le 26 mai](#)

[26 mai](#)

25/05/2021 La Tribune : [Akka : les syndicats prêts à contester devant la justice le plan social](#)



27/05/2021 Actu.fr : [Toulouse. Le groupe AKKA officialise un gros contrat, devançant l'annonce de son client](#)

27/05/2021 La Dépêche : [Près de Toulouse : nouvelle manifestation chez Akka](#)



RADIO MON PAÏS 27/05/2021 Radio Mon Païs : [L'intersyndicale AKKA dénonce le PSE alors que l'entreprise profite du million d'euro de subvention de la région Occitanie](#)



La CGT près de chez Vous !

Les organisations de la CGT sont présentes à tous les niveaux du territoire.

La CGT c'est un réseau de **803 unions locales** réparties sur l'ensemble du territoire, constituées par les syndicats et sections syndicales d'une même zone géographique (localité, bassin d'emploi, zones industrielles ou commerciales, etc.). Il permet de construire les solidarités, de faire vivre " un syndicalisme de proximité " adapté aux diverses situations. L'union locale peut apporter l'aide pratique à la constitution d'un nouveau syndicat.

Les **97 unions départementales** regroupent les syndicats et sections syndicales de toutes professions d'un même département. Elles permettent de donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble pour le progrès social. Elles organisent et développent les solidarités entre tous les salariés ayant un emploi ou non ainsi qu'avec les retraités

16 comités régionaux sous la responsabilité des unions départementales assurent l'intervention de la CGT auprès des régions administratives et de leurs institutions (Comités économiques et sociaux régionaux par exemple). Ils animent la réflexion et l'activité syndicale sur des questions comme celles des transports, de la santé, de l'aménagement du territoire, de l'enseignement supérieur et de la recherche, etc.

La CGT rassemble **33 organisations professionnelles nationales, fédérations ou syndicats nationaux**. Ces fédérations professionnelles nationales sont constituées des syndicats relevant d'une ou plusieurs branches professionnelles (exemple : Fédération des industries agro-alimentaire ; Fédération de la Construction ; Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications). Elles impulsent et coordonnent l'activité revendicative professionnelle. Elles ont en charge les négociations collectives relevant de leur champ professionnel (accord de branche, conventions collectives, salaires minimaux conventionnels...).

Certaines ont mis en place des structures décentralisées (départementales ou régionales) ou des coordinations entre syndicats d'entreprises d'un même groupe.

Le code NAF ou APE figurant sur la fiche de paie permet de connaître la convention collective dont dépend l'entreprise, ainsi que la fédération nationale CGT.

<http://cgtakkais.hautetfort.com>

<http://akka.reference-syndicale.fr/>

Contact : cgtakka.france@gmail.com

Suivez-nous !

actualités et soutiens sur



@CGTAKKA

Vos représentants CGT AKKA :

[CLIQUEZ ICI](#)